RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

EXPRESSION DE BESOINS

Marchés

LAN Datacenter et Performances réseaux

Référence : SIAOR2602

Table des matières

1 Présentation de France Travail 3
1.1 Les missions de France Travail 3
2 Objet du présent document 4
2.1 Contexte du projet 4
2.2 Objet et allotissement de la consultation 5
2.3 Prestations attendues 5
2.3.1 Prestations communes aux deux lots 5
2.3.2 Prestations spécifiques au lot 1 – LAN Datacenter 6
2.3.3 Prestations spécifiques au lot 2 – Performance réseaux 7
2.3.4 Principes d'exécution 7
2.3.5 Certifications Constructeurs et Éditeurs 8
2.4 Planning prévisionnel de la consultation 8
3 Descriptif synthétique de l'existant 9
3.1 Lot 1 : LAN DC existant 9
3.2 Lot 2 : Performances 10
4 Spécifications techniques et fonctionnelles 11
4.1 Lot 1 : LAN DC 11
4.1.1 Enjeux et projection du lot 1 LAN Datacenter 11
4.1.2 Catalogue du lot 1 LAN Datacenter 11
4.2 Lot 2 : Performances 12
4.2.1 Enjeux et projection du lot 2 12
4.2.2 Catalogues produits du lot 2 12
5 Organisation projet et vie de solution 13
6 Spécifications de fonctionnement 14

1 Présentation de France Travail

Créé par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 en remplacement de Pôle emploi, France Travail, premier acteur du marché du travail en France avec 55 000 collaborateurs, et près de 900 agences et relais de proximité, œuvre au quotidien, avec ses partenaires, pour faciliter le retour à l'emploi de toutes les personnes en recherche d'emploi et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

France Travail fait partie du Réseau pour l'emploi qui réunit l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs spécialisés (les Missions Locales, Cap emploi) ainsi que, sur la base du volontariat, les opérateurs porteurs de solutions d'accompagnement et d'offres d'accompagnement spécifiques comme l'APEC et les Caisses d'allocations familiales notamment….

France Travail est un établissement public administratif, doté de la personnalité morale et soumis aux règles comptables applicables aux entreprises industrielles et commerciales. En matière d'achat, France Travail est considéré comme un acheteur relevant de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

France Travail est administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur général.

Le directeur général exerce la direction de France Travail dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Il est nommé par décret après avis du conseil d'administration

1.1 Les missions de France Travail

France Travail met en œuvre les politiques publiques de l'emploi et toutes les actions en relation avec sa mission que lui confient l'Etat, l'Unedic et les collectivités territoriales. Ses missions sont les suivantes :

1. **Inscrire, orienter et accompagner vers l'emploi**

France Travail accueille, informe et oriente toutes les personnes selon leur situation personnelle et professionnelle vers le bon organisme d'accompagnement, qu'il s'agisse de recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une solution pour lever un frein périphérique à l'emploi (mobilité, garde d'enfant…) ou à l'insertion sociale et professionnelle.

Quand les demandeurs d'emploi sont orientés vers une structure d'accompagnement autre que France Travail, l'opérateur s'assure de la continuité du suivi de ces demandeurs d'emploi.

2. **Indemniser et assurer le versement de certaines aides aux demandeurs d'emploi et entreprises :**

France Travail calcule et verse aux demandeurs d'emploi les allocations d'assurance chômage et de solidarité pour le compte de l'Unedic et celui de l'État et lutte contre le non-recours de ses droits.

France Travail assure également le versement aux demandeurs d'emploi d'aides pour leur formation ou pour favoriser leur retour à l'emploi, ainsi qu'aux entreprises pour favoriser leurs recrutements.

3. **S'assurer que les demandeurs d'emploi recherchent activement un emploi**

France Travail s'assure du respect des démarches des demandeurs d'emploi dans leur recherche qui sont définies dans le contrat d'engagement.

4. **Prospecter et mettre en relation**

Expert du marché du travail dont il suit au plus près l'évolution, France Travail va au-devant des entreprises pour répondre au mieux à leurs besoins de recrutement, collecte et publie leurs offres d'emploi, les conseille dans leurs recrutements et les met en relation avec les demandeurs d'emploi.

5. **Lutter contre les discriminations sur le marché du travail**

France Travail est engagé dans la lutte contre les discriminations au travail et la promotion de la diversité dans l'emploi. France Travail conseille et accompagne les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi dans leur insertion professionnelle, en levant les stéréotypes et préjugés facteurs de discrimination.

France Travail informe et conseille les entreprises pour les aider à mettre en conformité leurs pratiques de recrutement, mais également à favoriser l'inclusion dans leurs stratégies de ressources humaines.

6. **Créer les conditions d'une coopération renforcée entre tous les acteurs du réseau pour l'emploi**

France Travail est en charge de la conception et de la mise en œuvre du patrimoine commun de l'ensemble des acteurs du réseau pour l'emploi : critères d'orientation communs, socle commun de services, méthodologies et référentiels, outils et services numériques communs, indicateurs communs de suivi, de pilotage et d'évaluation et action de développement des compétences des membres à travers l'Académie France Travail. La création de ce patrimoine commun vise à mieux accompagner et à mieux répondre aux besoins de nos publics.

7. **Exercer une fonction d'appui aux instances de gouvernance**

Afin d'éclairer les instances de gouvernance au niveau national, régional ou local, France Travail est en charge de l'élaboration des feuilles de route et des plans d'actions locaux qui seront mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi.

8. **Maîtriser les données**

France Travail recueille, traite et met à la disposition de ses publics un vaste ensemble de données relatives au marché du travail et aux parcours des demandeurs d'emploi.

2 Objet du présent document

Le présent document a pour objet de présenter aux candidats une vision synthétique de la nature, du périmètre et des principales attentes de France Travail dans le cadre de l'accord-cadre SIAOR2602.

Il est spécifiquement établi pour la phase candidature de la procédure d'appel d'offres restreint. Son niveau de détail est volontairement limité afin de ne pas divulguer d'informations techniques ou de sécurité relatives à l'architecture du système d'information de France Travail.

Il doit permettre aux opérateurs économiques d'apprécier la nature des prestations, les compétences requises et la dimension générale du marché, et de présenter leur candidature en conséquence.

Les candidats retenus à l'issue de la phase candidature recevront, lors de la phase offre, l'intégralité du dossier de consultation comprenant notamment le cahier des charges technique détaillé.

2.1 Contexte du projet

Les infrastructures réseau de France Travail constituent un composant essentiel du système d'information. France Travail souhaite disposer de services réseau performants, hautement disponibles, sécurisés et évolutifs, tout en maîtrisant les conditions d'exploitation et les coûts associés.

Les orientations recherchées portent notamment sur :

- la disponibilité et la continuité de service des infrastructures critiques ;
- l'évolution des capacités réseau afin d'accompagner l'augmentation des usages et des besoins applicatifs ;

- l'amélioration de la visibilité sur l'état de santé et la performance du réseau ;
- la simplification et l'industrialisation de l'exploitation ;
- le recours à l'automatisation lorsque celle-ci apporte un bénéfice opérationnel ;
- le maintien d'un niveau de sécurité adapté et la capacité à accompagner les évolutions de l'architecture ;

2.2 Objet et allotissement de la consultation

Le présent accord-cadre a pour objet de permettre à France Travail de disposer de prestations de support, de maintenance, de fourniture de matériels et logiciels, ainsi que de prestations de conseil et d'expertise dans le domaine des réseaux et de la performance réseau.

L'accord-cadre est alloti en deux lots :

- Lot 1 – Maintien en condition opérationnelle d'équipements de réseau LAN, acquisition, conseil et expertise pour les Datacenters de France Travail.
- Lot 2 – Maintien en condition opérationnelle d'équipements de capture et d'analyse de la performance du réseau, acquisition, conseil et expertise pour les infrastructures de France Travail.

Chaque lot est mono-attributaire. Les prestations pourront être exécutées au moyen de commandes et de marchés subséquents conformément aux modalités prévues par les pièces administratives de la consultation.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un seul lot ou pour l'ensemble des lots.

2.3 Prestations attendues

Les prestations décrites ci-dessous constituent une expression de besoin synthétique. Les exigences techniques, niveaux de service, volumes, caractéristiques détaillées des équipements et modalités précises d'exploitation seront communiqués aux candidats retenus lors de la phase offre.

2.3.1 Prestations communes aux deux lots

Le périmètre des prestations comprend notamment :

- En amont, l'appropriation, sur les plans fonctionnels, techniques et organisationnels, de l'infrastructure existante et l'environnement technique mis à disposition par France Travail.

 Le titulaire est force de proposition, dans son offre, pour spécifier de façon détaillée le processus qu'il propose dans cette phase de Due diligence et transition. Il précise, en particulier, toutes les actions attendues de la part de France Travail et ses prestataires, dont le sortant, et estime les charges induites.
- La conduite de projet,
- La réalisation des études d'exécution préalables au déploiement de la solution,
- La fourniture de l'ensemble des matériels répondant aux besoins décrits dans le présent document,
- La fourniture de l'ensemble des logiciels applicatifs nécessaires ainsi que les licences d'exploitation associées,
- L'installation et le paramétrage de l'ensemble des matériels et logiciels,

- Les raccordements nécessaires au bon fonctionnement des matériels,
- La dépose et reprise des matériels existants non intégrés dans la solution cible,
- L'interfaçage avec des systèmes tiers tels que définis dans le présent document,
- Toutes les opérations de migration telles qu'elles sont décrites dans le présent document,
- Les tests et essais de tous les matériels mis en place ou réutilisés,
- La formation du personnel exploitant de France Travail,
- L'assistance au démarrage de l'ensemble des matériels installés,
- La fourniture et/ou mise à jour de l'ensemble de la documentation comprenant :
 - Dossier d'architecture technique (DAT),
 - Dossier d'installation (DIN),
 - Dossier d'exploitation (DEX),
 - Dossier de secours,
- La garantie et le support sur les matériels et logiciels proposés et l'engagement de l'éditeur sur leur pérennité,
- Les services managés dédiés à l'infrastructure réseau. Ceci comprend en particulier :
 - Le maintien en conditions opérationnelles (MCO) et la supervision, dans le respect des SLAs précisés dans le présent document,
 - Le maintien en conditions de sécurité (MCS) des équipements et services mis en œuvre,
 - La gestion des changements,
 - La gestion des incidents, de manière proactive,
 - La gestion des biens et configurations, y compris leur sauvegarde,
 - La gestion de la performance et de la capacité,
 - Les mises à jour logicielles, correctives, mineures et majeures, pour toute la durée du marché, à la dernière version logicielle recommandée par l'éditeur,
 - La maintenance préventive des équipements le nécessitant,
 - Le maintien à jour de la documentation et de la base de données techniques de l'infrastructure réseau dans son ensemble,
- Les mesures de flux et les indicateurs de qualité de service, sur l'ensemble des équipements et des services fournis. Ceci par le biais des solutions logicielles d'administration acquises, le cas échéant, par France Travail et par ses propres outils de mesure de qualité de service,
- La mise à disposition, via un extranet, des informations sur les incidents et les changements,

La gouvernance du marché auprès de France Travail, telle que décrite dans le présent document,

2.3.2 Prestations spécifiques au lot 1 – LAN Datacenter

Le lot 1 porte sur le maintien en condition opérationnelle et l'évolution des infrastructures LAN des Datacenters de France Travail.

Le titulaire devra notamment être en mesure d'intervenir sur des environnements de commutation réseau de Datacenter, des solutions de sécurité et de contrôle d'accès réseau associées, ainsi que sur les outils d'administration et de supervision nécessaires à leur exploitation.

Le titulaire devra disposer des compétences permettant d'assurer la maintenance du parc existant et d'accompagner les évolutions de l'architecture de Datacenter.

Le périmètre technique inclut :

- **Commutation Datacenter & Fabrics SDN :** Matériels et logiciels de commutation à haute densité et hauts débits (10G à 400G+), architecture de type Software-Defined Network.
- **Contrôle d'accès et Authentification :** Plateformes centralisées d'authentification AAA, 802.1X et Tacacs+/Radius assurant la sécurisation des accès d'administration et réseau.
- **Visibilité et Cartographie automatisée :** Solution de découverte, d'inventaire et de cartographie des infrastructures réseau.
- **Administration Hors-Bande (OOB) :** Dispositifs de prise en main à distance des équipements (serveurs de ports console et accès KVM sécurisé).
- **Automatisation :** Intégration dans des chaînes CI/CD et déploiement via des outils d'automatisation.

2.3.3 Prestations spécifiques au lot 2 – Performance réseaux

Le lot 2 porte sur les moyens matériels et logiciels permettant la capture, la distribution, la collecte, l'analyse et l'exploitation de données de performance du réseau.

Le périmètre comprend notamment :

- Points de capture physique et virtuelle : TAPs optiques et cuivre, transceivers, TAPs virtuels pour environnements virtualisés.
- Matrices de brassage / Network Packet Brokers (NPB) : Équipements de sélection, filtrage, déduplication, désencapsulation (VxLAN, GRE, ,...) et agrégation de flux.
- Sondes d'analyse et métrologie : Solutions de capture de masse et d'analyse comportementale/métrique réseau à haute granularité (Netscout / nGeniusOne ou équivalent).
- Évolution de l'observabilité : Capacité d'extension des mesures vers les architectures SDWAN, Cloud hybrides et environnements de conteneurs (Kubernetes/Tanzu).

L'objectif est de disposer d'une architecture évolutive permettant notamment d'augmenter les capacités de capture, le nombre de points de mesure, ainsi que les capacités de traitement et de stockage des données, sans remise en cause structurelle de la solution.

Les prestations pourront comprendre le maintien et l'évolution du parc existant, le remplacement d'équipements, l'ajout de capacités ou de fonctionnalités et l'étude de solutions alternatives compatibles avec l'environnement existant.

2.3.4 Principes d'exécution

Les prestations seront réalisées dans le respect des règles de sécurité, de sûreté et d'exploitation applicables chez France Travail.

Le titulaire devra être en mesure d'intervenir dans des environnements de Datacenter et de respecter les procédures d'intervention, de changement, de maintenance et de gestion des incidents de France Travail.

Les prestations pourront nécessiter des interventions à distance et, lorsque nécessaire, des interventions sur site.

Le titulaire devra disposer d'une organisation permettant :

- La prise en charge des incidents et demandes de support ;
- L'escalade vers les niveaux d'expertise appropriés ;
- La sollicitation des constructeurs et éditeurs concernés lorsque nécessaire ;
- La réalisation des opérations de maintenance et d'évolution ;
- La participation aux instances de pilotage et aux échanges techniques ;
- La fourniture des livrables et éléments de documentation associés aux prestations.

Le titulaire est attendu comme force de proposition et devra apporter son conseil sur les choix techniques, les évolutions, les risques opérationnels et les conditions de pérennité des solutions.

2.3.5 Certifications Constructeurs et Éditeurs

Dans le cadre de ce projet, un certain niveau de certification est requis pour évaluer le niveau de compétence des candidats. Les candidats doivent donc être en mesure de présenter, à ce stade, un état des certifications, accréditations ou qualifications constructeurs / éditeurs détenues par leur entreprise et, le cas échéant, par les équipes qu'ils mobilisent habituellement, et ce, en adéquation avec l'environnement technique de France Travail

Pour le lot 1, les justificatifs devront notamment couvrir les technologies de réseau Cisco Datacenter, de contrôle d'accès réseau, d'administration des infrastructures et de découverte / cartographie réseau correspondant au périmètre du lot.

Pour le lot 2, les justificatifs devront notamment couvrir les technologies de visibilité, de capture, de distribution et d'analyse de performance réseau correspondant au périmètre du lot.

Pour chaque certification ou accréditation déclarée, le candidat indiquera au minimum :

- L'intitulé de la certification ou de l'accréditation ;
- Le constructeur ou l'éditeur concerné ;
- Le niveau ou domaine de compétence ;
- Le nombre de personnes certifiées ou qualifiées disponibles pour la prestation ;
- La date de validité ou, lorsque cette information n'est pas applicable, la période d'obtention.

Les exigences précises relatives aux certifications, à leur niveau, et aux ressources susceptibles d'être mobilisées sont détaillées dans les documents de la consultation applicables à la phase candidature.

2.4 Planning prévisionnel de la consultation



3 Descriptif synthétique de l'existant

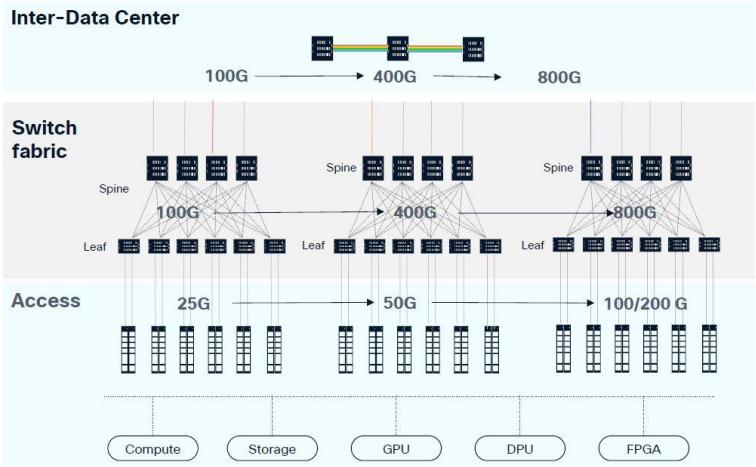
France Travail dispose de 2 Datacenters centralisant l'hébergement des applications et services de France Travail.

France travail porte actuellement un **projet d'évolution majeur** de ces Datacenters visant à tendre vers une architecture **actif/actif** proposant un socle robuste pour l'hébergement des applications critiques. Dans le cadre de se projet, les aspects LAN seront à traiter dans le cadre de la présente consultation.

En terme d'interconnexion, 2 nouveaux liens DWDM de 100 Gbps sont en construction pour le remplacement des 4 liens 10Gbps, ce qui permettra la diminution de la latence (<10 ms) et l'augmentation des débits.

Afin de répondre au besoin constant d'augmentation de bande passante des serveurs et des besoins applicatifs (stockage, les processeurs des IA..), les infrastructures doivent s'adapter en conséquence et apporter la connectivité nécessaire :

- Augmentation du débit optique des uplinks : de 100 Gbit/s, à 400 Gbit/s, à 800 Gbit/s
- La vitesse des ports serveurs passe de 10Gbit/s à 25 Gbit/s, à 100 ou 200 Gbit/s.



3.1 Lot 1 : LAN DC existant

Le LAN DC de France Travail est répartie sur les deux sites (Montpellier et Orléans), sur une Fabric ACI multi-pods, qui héberge l'ensemble des infrastructures et des services du système d'information de France Travail.

Cet environnement accueille aujourd'hui notamment :

- Des solutions de virtualisation incluant une couche SDN,
- Des plateformes K8S,
- Les services d'infrastructure (ex. : DHCP, DNS interne, répartiteurs de charge), ToIP, messagerie.

Afin d'augmenter son niveau de sécurité dans ses Datacenters, France Travail a déployé des solutions de segmentation basées sur plusieurs solutions (PBR Service-graph vers firewall, ou quelques contrats entre ESG sur l'ACI).

A noter également l'utilisation par les équipes IT du **logiciel IP Fabric** qui est une solution réseau permettant la découverte automatisée, la modélisation et la cartographie des infrastructures réseau multi-constructeurs et multi-domaines (Campus, Datacenter, WAN, Cloud).

3.2 Lot 2 : Performances

France Travail a mis en place des outils de métrologie pour l'analyse des performances du réseau, l'aide au diagnostic, la connaissance des usages ...

Cette métrologie analyse les flux Nord/Sud et Est/Ouest.

L'infrastructure s'appuie sur des Taps complétés par du Span, le tout fédéré via des matrices IXIA connectées à une solution Netscout associée à des sondes NgeniusOne.

Cet ensemble permet :

- De l'analyse réseau bas niveau,
- De l'analyse multihop au sein des 2 Datacenters,
- De la capture de masse,
- De la production d'indicateurs,
- De l'analyse applicative et de sécurité.

4 Spécifications techniques et fonctionnelles

4.1 Lot 1 : LAN DC

4.1.1 Enjeux et projection du lot 1 LAN Datacenter

France travail porte actuellement un projet d'évolution majeure et structurante de ces Datacenters, visant à améliorer la disponibilité et la performance globale de son système d'information.

Comme décrit plus haut dans le document, la cible est de tendre vers une architecture actif/actif proposant un socle robuste pour l'hébergement des applications critiques.

Ce projet majeur va donc solliciter les compétences les élevées et les plus hautes certifications du futur titulaire du marché, spécifiquement dans l'environnement France Travail :

- Acquisition dans les meilleures conditions commerciales (prix, délais, logistique, ...) des équipements nécessaires,
- Accompagnement des équipes France Travail dans toutes les phases du projet :

 - Etudes et spécifications,
 - Méthodologie de migration,
 - Protocole de tests,
 - Phases de maquettage et tests préalables de qualification,
 - Accompagnement dans le déploiement,
 - Migration des services,
 - Tests et recette,
 - Mise en exploitation.

4.1.2 Catalogue du lot 1 LAN Datacenter

Les solutions proposées doivent être compatibles avec l'environnement technique France Travail.

Les solutions concernées figurant au catalogue sont, a minima :

- Les « switchs » Fabric ACI déployés sur les Datacenter ;
- Plate-forme NAC Cisco ISE ;
- La solution Nexus Dashboard Data Broker,
- La solution Nexus Dashboard (ACI Multi site),
- Solution de prise de main à distance (KVM, Serveur port console),
- Routeurs (uniquement en maintenance),
- IPFabric.

Tous les matériels du Catalogue devront pouvoir être administrés et supervisés de manière centralisée.

4.2 Lot 2 : Performances

4.2.1 Enjeux et projection du lot 2

L'enjeu de ce lot est de fournir les moyens humains, matériels et logiciels pour permettre au parc existant de s'adapter aux nouveaux besoins, notamment en termes de capacités ou de point de mesure :

- Ajout de point de capture.
- Ajout de port sur les matrices.
- Ajout et remplacement de matrice.
- Ajout de nouvelles fonctionnalités sur les composants cités ci-dessus

4.2.2 Catalogues produits du lot 2

Les solutions proposées doivent être compatibles avec l'environnement technique France Travail. Les solutions attendues concernent notamment :

- Matrices,
- Transceivers,
- TAPs,
- Sondes.

Les solutions Cloud ne sont pas acceptées dans le cadre de ce lot.

Au-delà des évolutions capacitives et quantitatives du parc de TAP, matrices et sondes, le SI de France Travail et les besoins de métrologies ayant évolué ces dernières années, il est possible que dans le cadre du marché, France Travail souhaite se doter :

- De capacités de métrologie adaptée aux Fabrics Software Defined Networks (SDN) dont elle s'est dotée, complétant éventuellement les outils natifs de ces plateformes :
 - Cisco ACI avec des overlays VxLAN
- De capacités de métrologie du SDWAN.
- Des capacités de métrologie permettant d'apporter plus de visibilité réseaux sur les sites distants (plus de milles sites agences, directions régionales, sites supports ou partenaires, etc.).

5 Organisation projet et vie de solution

Le Titulaire nomme une équipe en charge de la gouvernance et du pilotage du marché afin d'assurer :

- La bonne réalisation ou mise à jour des livrables (schémas HLD/LLD, DAT, DEX, maintien du Référentiel technique, des dossiers de site et de l'état du stock de réserve) dans le respect des délais et de la qualité exigés,
- La fluidité de la relation commerciale (par exemple : réalisation des devis pour donner suite aux interventions sur site, achat de matériel et/ou de prestation, suivi des commandes),
- Le respect des engagements de service durant l'exécution du marché,
- L'animation d'une démarche d'amélioration continue,
- La fluidité des circuits de communication avec France Travail,
- Le devoir de conseil dans les projets et durant la vie de solution,
- La veille technologique et de sécurité sur les équipements concernés,
- La relation avec les constructeurs des équipements présents au marché,
- La conformité de la facturation et des avoirs avec les procédures de France Travail,
- La résolution des litiges.

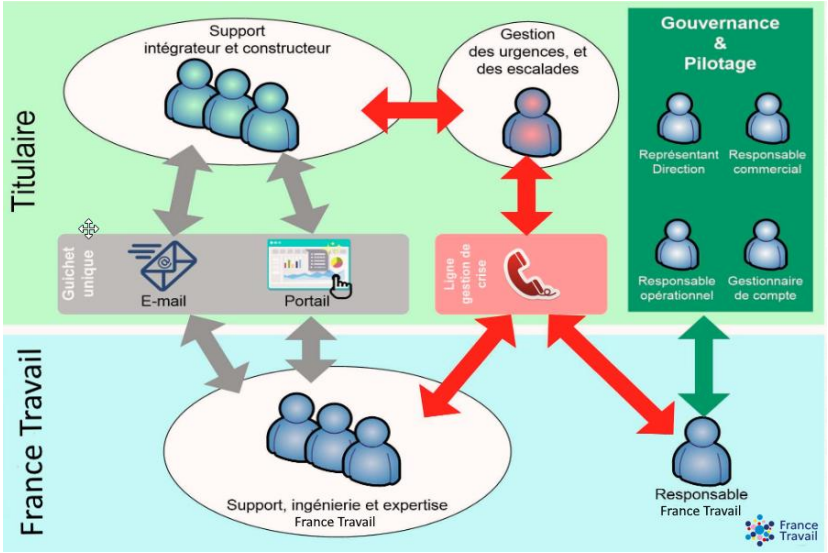
L'équipe est constituée, a minima, des rôle suivants :

- Responsable opérationnel de compte,
- Gestionnaire de compte,
- Technical Account manager (TAM)

L'effectif de l'équipe doit être :

- Stable durant l'exécution du marché et assurera un transfert de compétence en cas de rotation du personnel.
- Disponible pour répondre aux engagements de service décrits dans ce cahier des charges.

L'organisation de la comitologie L'équipe est notamment composée de :



6 Spécifications de fonctionnement

Les prestations attendues en vie de solution sont notamment les suivantes :

- Gouvernance globale du marché,
 - Comités stratégiques,
 - Comités de pilotages,
 - Comités opérationnels
 - Ateliers techniques
- La mise en place d'un guichet unique, intégrant les moyens adaptés,
- Le devoir de conseil,
- La gestion de projet et des changements,
- Le maintien en conditions opérationnelles et de sécurité des infrastructures,
- La gestion des incidents et des problèmes
- La gestion des référentiels (gestion de parc, mise à jour CMDB, ...),
- La réversibilité des prestations.

En phase offre, les candidats retenus devront être en mesure de fournir, associée à la mise à disposition des équipements et services, les prestations de maintien en conditions opérationnelles et de sécurité avec une garantie du temps de rétablissement.

Pour le **lot 1**, les engagements de GTR sont les suivants :

Type d'incident	Plage horaire	GTR
Critique	H24	4 heures
Majeur	HO	6 heures
Mineur	HO	J+1

Pour le **lot 2**, les engagements de GTR sont les suivants :

Type d'incident	Plage horaire	GTR
Majeur	HO	J+1
Mineur	HO	J+7